



Unilever

Unilever-Côte d'Ivoire  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital social de 8 053 000 000 francs CFA  
Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi  
RC : N° CI-ABJ-1969-B-6492 Abidjan  
.....

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra **le Vendredi 23 Novembre 2018 à 9 heures 00 minutes** à la Salle de Conférence l'Hôtel Belle Côte sis à la Riviera Palmeraie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Nomination d'un nouvel administrateur ;

#### **De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

- Annulation des résolutions adoptées, à titre extraordinaire, par l'assemblée générale du 27 juin 2018 ;
- Présentation du rapport du conseil d'administration sur la restructuration du capital ;
- Présentation des rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur la réduction et l'augmentation du capital ;
- Réduction du capital d'un montant de 2.582.546.283 FCFA par imputation des pertes sur les réserves et les primes ;
- Réduction du capital d'un montant de 8 053 000 000 F CFA par annulation des 1 610 600 actions composant le capital social, sous la condition suspensive de son augmentation corrélative ;
- Augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 45 917 000 000 F CFA ; Fixation des conditions et modalités de réalisation de l'augmentation du capital social ;
- Réduction du capital d'un montant de 21 580.990.000 FCFA par minoration de la valeur nominale des actions ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités relatives à la restructuration du capital social ;
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités ;

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée Générale dès lors que leurs actions seront inscrites en compte trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

En cas d'empêchement, les actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence, déposer les éventuelles procurations et entrer dans la salle à compter de 8 heures 30 minutes.

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le texte des résolutions et les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE, sis à Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter du Jeudi 08 Novembre 2018.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**